



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Les citoyennes – citoyens de la Commune de Miège sont convoqués en assemblée primaire, à la salle du Remaniement de Miège, **le lundi 10 décembre 2018 à 20h00** avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation du P.V. de l'Assemblée primaire du 25 mai 2018
3. Présentation du budget 2019 et approbation
4. Présentation du plan financier 2019-2020
5. Adoption du règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique (fusion entre ESR et SIESA)
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, le budget 2019 demeure déposé au greffe communal à la disposition des contribuables, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00, à partir de ce jour et jusqu'à la date de l'Assemblée primaire.

Le budget 2019 est adressé à tous les ménages avant l'Assemblée primaire.

L'Administration communale :

Miège, le 19 novembre 2018